



MASTER

23/01/2024

UFR de Psychologie | Département Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences

PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

PARCOURS ATND : AUTISME ET AUTRES TROUBLES NEURODÉVELOPPEMENTAUX

PRÉSENTATION

Ce parcours forme des psychologues spécialisés dans l'évaluation psychologique et neuropsychologique et la prise en charge de l'autisme et des autres troubles neurodéveloppementaux.

Ce parcours apporte des connaissances et des savoirs-faire sur l'évaluation, les rééducations, les soins, le développement social et l'insertion des personnes porteuses de ces types de troubles. Il aborde les techniques d'accompagnement par un travail avec la personne elle-même, la famille, les partenaires impliqués dans la prise en charge, la scolarisation et la professionnalisation.

Le-la psychologue joue un rôle central dans la coordination des actions en faveur des personnes porteuses de ce type de troubles et de leur famille. Son action se situe à l'interface entre les équipes d'éducation et de soins, la famille et l'école ou les autres milieux d'insertion.

Ce parcours s'inscrit dans le cadre des recommandations de la Haute Autorité de Santé et du 3^e et 4^e plan autisme qui recommandent le développement de telles formations qui sont à même de mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes atteintes.

Ce parcours est unique en France, spécifique, pratique et dispensé par des professionnels et enseignants chercheurs experts dans le domaine.

COMPÉTENCES VISÉES

Le parcours ATND a pour objectif de former des psychologues cliniciens compétents dans l'approche des troubles du développement, des troubles des apprentissages et de leurs comorbidités psychopathologies. Les psychologues contribuent au diagnostic de ces troubles, ils coordonnent les actions éducatives, rééducatives et de soins pour l'enfant, l'adulte et la famille et en concertation avec les dispositifs d'insertion sociale. Pour ce faire, ils doivent maîtriser les données qui permettent de comprendre le fonctionnement neuropsychologique et psychologique des personnes atteintes de troubles du développement ou de troubles des apprentissages, et les outils et stratégies de l'évaluation, ils doivent savoir élaborer un projet individualisé en concertation avec les différents partenaires, organiser sa mise en œuvre. Ils doivent être en mesure de fournir un soutien psychologique adapté à la personne et à sa famille.

Ces psychologues, outre leurs compétences de base, seront donc amené-e-s à concevoir des projets et à en assurer le suivi afin de lutter contre l'échec scolaire, et de promouvoir toutes les formes d'insertion sociale.



Ces psychologues seront également formé-e-s à l'intervention dans des programmes de médiation et de remédiation propres à prévenir ou réparer les dysfonctionnements dans les domaines social, cognitif, affectif, communicatif, scolaire..., mais aussi à assurer la qualité de vie et le bien-être nécessaires à une bonne adaptation psychologique.

Ces psychologues appuieront leur pratique sur des modèles récents du handicap (OMS, 2001, PPH, 1998), et seront capables d'appréhender les répercussions psychologiques du handicap sur la personne et sur son entourage. Les aides et les soutiens en milieu ordinaire, la participation sociale, le respect des choix de la personne et la prise en considération de sa qualité de vie seront des références fortes de leur pratique.

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année se fait **sur dossier et entretien**.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur le portail **MON MASTER** : www.monmaster.gouv.fr

La formation est ouverte aux titulaires de la Licence de psychologie ayant effectué un parcours identifié en psychopathologie, de l'enfant ou psychopathologie développementale.

Les étudiants ayant réalisé leur cursus dans une autre université que Toulouse II, sont invités à détailler dans leur dossier de candidature le contenu des enseignements validés en psychopathologie, en psychopathologie développementale et sur le handicap.



“ LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 7			ECTS	HEURES
▶ UE 701	PY07701T	Psychopathologie développementale 1	4	25
▶ UE 702	PY07702T	Evaluation psychologique et neuropsychologique life span	12	50
▶ UE 703	PY06703T	Psychopathologie de l'adulte	4	25
▶ UE 704	PY07704T	Formation à la recherche 1	4	25
▶ UE 705	PY07705T	Professionalisation et suivi de stage 1	3	25
▶ UE 706	PY07706T	Neurosciences appliquées à la psychopathologie	3	25

Semestre 8			ECTS	HEURES
▶ UE 801	PY07801T	Mémoire	8	
▶ UE 802	PY07802T	Législation, Ethique et Prise en charge	5	50
▶ UE 803	PY07803T	Méthodes qualitatives et quantitatives	4	25
▶ UE 804	PY07804T	Formation à la recherche 2	4	25
▶ UE 805	PY07805T	Professionalisation et suivi de stage 2	3	25
▶ UE 806	PY05806T	Femmes et santé	3	25
▶ UE 807	PY07807T	Psychopathologie développementale 2	3	25

2^E ANNÉE

Semestre 9			ECTS	HEURES
▶ UE 901	PY07901T	Particularités fonctionnelles, Techniques d'accompagnement	8	75
▶ UE 902	PY07902T	Evaluation spécifique aux troubles neuro-développement	8	100
▶ UE 903	PY01903T	Approche systémique de la famille	4	25
▶ UE 904	PY07904T	Formation à la recherche 3	4	25
▶ UE 905	PY07905T	Projet personnalisé aux troubles neurodéveloppementaux	3	25
▶ UE 906	PY00906T	Anglais pour psychologues N2	3	25

Semestre 10			ECTS	HEURES
▶ UE 1001	PY07111T	Rapport de stage	19	
▶ UE 1002	PY07112T	Pratique de la prise en charge du handicap	4	25
▶ UE 1003	PY07113T	Formation à la recherche 4	4	25
▶ UE 1004	PY07114T	Pratique professionnelle	3	25

📦 ET APRÈS ?

Ce master valide une formation professionnalisante donnant accès au titre de psychologue, tel que le définit la loi n°85-772 du 25 juillet 1985, publiée au JO du 26 juillet 1985.

Secteurs d'activité

Les professionnel-le-s diplômé-e-s disposent d'un large champ d'activités qui peut concerner le conseil, l'expertise, la prise en charge psychologique des patients, des familles, des soignants, le dépistage, la formation et la recherche.

Il-elle peut travailler

- ▶ en activité libérale (interventions à domicile ou en cabinet privé)
- ▶ en contexte institutionnel, social et/ou médico-social : hôpital en service de pédopsychiatrie et de pédiatrie, dans les établissements accueillants des personnes porteuses de troubles neurodéveloppementaux (troubles du spectre autistique, troubles des apprentissages et autres troubles du développement)
- ▶ dans des associations spécialisées dans l'accompagnement des personnes

Les diplômé-e-s sont recruté-e-s en tant que psychologue par des CAMPS, SESSAD, IME, IMPRO, FAM, MAS, SANSAH, ESAT, Centre de références, Centres de Ressources, Cabinets libéraux, CRE, centres hospitaliers, centre de dépistage, pôle de compétences...

▶ Pour en savoir plus sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion :

— Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr

